



La lettre d'information
Janvier 2019

Dossier
« La réforme en questions »

1. 23/10/18 Sur le site national : <https://www.fcpe.asso.fr/actualite/reforme-du-lycee-le-flouartistique>
2. 20/12/18 et mis à jour régulièrement Sur le site départemental : <https://35.fcpe.asso.fr/index.php/actualite/reforme-du-lycee-quels-enjeux-cette-annee>
3. Analyse FCPE suite aux programmes rejetés en CSE le 19/12/18 Annexe 1
4. La lettre enseignants qui permet aux parents d'interroger le chef d'établissement sur les points critiques. Annexe 2

Annexe 1

CSE des 18 et 19 décembre 2018, dont le seul ordre du jour étaient les programmes scolaires du nouveau lycée (Seconde et Première, générale et technologique, tronc commun, enseignement de spécialité et enseignement optionnel).

Vous pouvez prendre connaissances des textes que nous avons examinés en suivant le lien entre parenthèses (https://drive.google.com/drive/folders/1RSzsUOgl-4_04HLLvY-Y65w3SduSEk?usp=sharing). Ces textes sont légèrement différents de ceux présentés au public par le CSP en octobre, le Ministère a également apporté un certain nombre d'amendements en séance. Il s'agissait d'un CSE très dense (39 textes) dont nous avons reçu les versions stabilisées la veille de la commission spécialisée qui s'est tenue les 12 et 13 décembre.

Le sentiment général, c'est une écriture à la va-vite, non harmonisée et surtout non partagée. On constate des différences de présentation, des différences de philosophie : ces programmes ont été écrits rapidement et sans concertation entre les groupes thématiques. **La question de la liaison avec le socle et les programmes du collège reste un mystère.** On a l'impression que l'élève qui arrivera en seconde générale et technologique est un élève accompli. Il ou elle a brillamment validé son socle et obtenu son brevet, il ou elle n'a aucune lacune et aucune faiblesse. Le rapport Mathiot proposait un premier semestre d'atterrissage, ici, rien n'est prévu.

Le modèle dominant c'est le cours magistral (sauf en 1ère technologique), **les programmes sont souvent très lourds**, ce qui laisse peu de place à la remédiation ou aux innovations pédagogiques. **L'absence des programmes de Terminale pour de nombreuses matières** ne permet pas d'avoir une vision d'ensemble. Cette question se pose **particulièrement pour les programmes de spécialités**, car les lycéens doivent abandonner l'une de leurs spécialités en fin de première. Les programmes semblent construits dans une logique linéaire : la microéconomie en 1ère, la macroéconomie en terminale pour

les SES par exemple. On aurait pu espérer une logique spiralaire avec un enseignement de 1ère apportant des bases et un enseignement de Terminale qui permettrait d'approfondir. Ainsi les élèves abandonnant leur spécialité auraient pu avoir une base, un socle à valoriser par la suite. Faute d'une démarche similaire, **on a du mal à voir actuellement quelle valorisation et quelle évaluation sera faite de l'unique année de spécialité effectuée en 1ère.**

La question de la place des mathématiques est particulièrement prégnante. Le programme de seconde (tronc commun) est lourd et difficile. Le programme de spécialité en 1ère l'est encore plus. Cela risque de produire une sélection par l'échec. Sachant que les mathématiques se retrouvent dans les attendus de nombreuses filières universitaires, le risque est que l'échec en 2nde ou dans la spécialité impacte l'accès au supérieur.

Ce conseil supérieur a été à l'image des relations avec les partenaires sur cette réforme. Le nombre d'amendements était extrêmement important, certains avaient été signalés par les enseignants dès les consultations du CSP en octobre. Malgré des votes positifs voire unanimes, le Ministère n'a pas été en mesure de nous signaler lesquels seraient repris et lesquels seraient écartés. Cette situation a amené les organisations membres du CSE à faire une déclaration dénonçant les conditions de travail, déclarations que vous retrouverez sur les réseaux sociaux de la FCPE. Suite à cela, certaines organisations (FSU, CGT, SUD et Solidaires) ont fait le choix de boycotter la suite du CSE. La FCPE, signataire de cette déclaration, a choisi de rester en séance pour continuer à porter la voix des parents.

Concernant les votes sur les textes, **la FCPE a voté contre la plupart des programmes.** Nous avons fait le choix de nous abstenir sur les programmes de technologie qui n'évoluent pas, ou alors au bénéfice des élèves, ainsi que sur certaines spécialités nouvelles, pluridisciplinaires, dont nous saluons la création mais dont la mise en œuvre précipitée et sans visibilité sur la formation des enseignants ne laisse pas de nous inquiéter. Nous avons cependant voté contre les programmes de spécialités de mathématique, pour les raisons évoquées plus haut.

La FCPE a souhaité faire preuve de responsabilité, tout comme les organisations qui malgré le mépris du gouvernement ont exercé leur rôle en commission et lors du CSE. Le Ministre doit désormais en faire autant pour les élèves.

Bien cordialement,

Carla Dugault, Présidente
Françoise Briand, Secrétaire générale

FCPE siège national

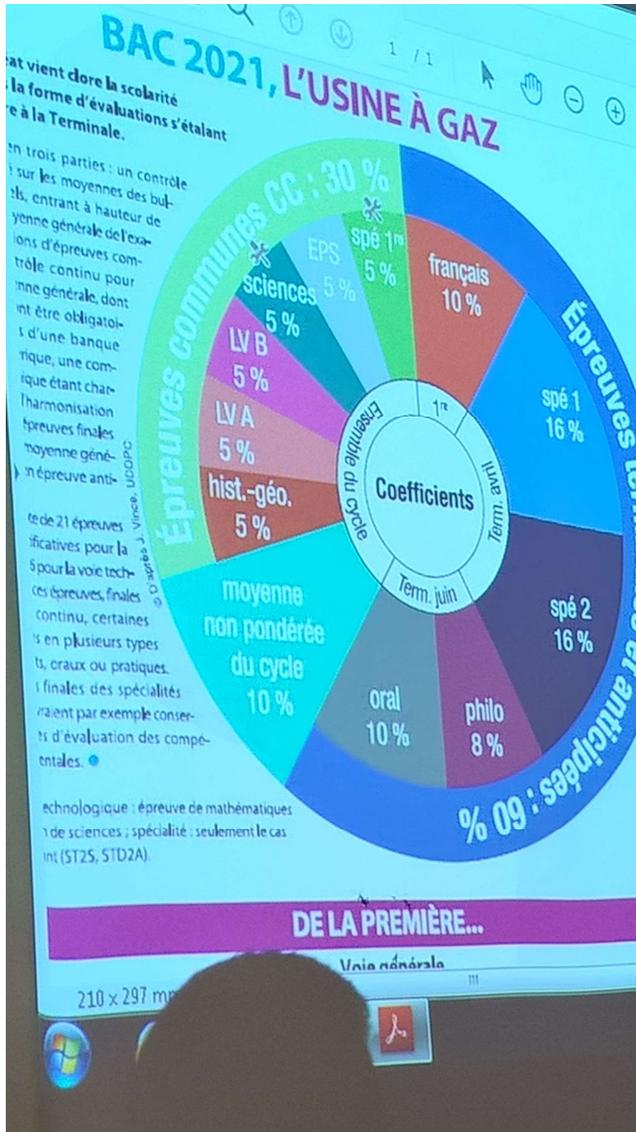
Annexe 2

Aux Parents d'élèves du lycée qui nous confient leurs enfants, nos élèves

Les enseignants du lycée ont décidé de s'adresser à vous pour exprimer leurs questions et leurs inquiétudes, quant aux réformes que le ministère met en place cette année sans aucun accompagnement.

<i>Le ministre annonce :</i>	<i>Dans les faits :</i>
<ul style="list-style-type: none">• <i>que les élèves de seconde auront le libre choix de leurs spécialités dans le cycle terminal.</i>	Toutes les spécialités ne seront pas proposées dans tous les établissements et surtout les combinaisons de spécialités seront imposées aux élèves.
<ul style="list-style-type: none">• <i>de meilleures conditions d'enseignement pour vos enfants.</i>• <i>plus d'accompagnement personnalisé.</i>	Des classes surchargées ; moins de dédoublements et moins d'heures d'enseignement. Aucun moyen affecté au suivi de chaque élève.
<ul style="list-style-type: none">• <i>une revalorisation des options.</i>	Elles disparaissent faute de moyens : par exemple, suppression des spécialités SIN, ITEC et EE en 1ère STI2D.
<ul style="list-style-type: none">• <i>une revalorisation du bac.</i>	Le bac perd son caractère national car la moitié des épreuves sont évaluées au sein du lycée, ce qui met en concurrence les lycées et donc les lycéens pour l'accès à Parcoursup.
<ul style="list-style-type: none">• <i>un bac simplifié.</i>	21 épreuves d'examen réparties sur 2 ans au détriment des heures d'enseignement (bachotage et stress en continu pour nos élèves). Cf. schéma ci-dessous
<ul style="list-style-type: none">• <i>que Parcoursup facilite l'affectation dans l'enseignement post-bac.</i>	180 000 élèves de Terminale se sont désinscrits de Parcoursup durant l'été 2018 (découragement, stress, délais d'attente, recours à des formations privées payantes).
<ul style="list-style-type: none">• <i>une orientation plus sereine.</i>	Des choix de spécialités à l'aveugle, très tôt et sans connaître les attendus de l'enseignement supérieur. Professionnels de l'orientation (Psy-EN) en voie de disparition.

Nous pensons que ces réformes affectent l'avenir de votre enfant.
Et vous, qu'en pensez-vous ?



La part des épreuves continues et terminales dans le Bac 2021. Source Snes présentée aux parents.